

23 oct 2009 -12:12

Appartient à Conseil des ministres du 23 octobre 2009

Régie des bâtiments

Centralisation des fonctionnaires des douanes du port de Gand

Centralisation des fonctionnaires des douanes du port de Gand

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a chargé la Régie des bâtiments de conclure un contrat de location pour les 1er et 2e étage d'un immeuble de bureaux, sis Mai Zetterlingstraat 70 à Gand, en vue de la centralisation des fonctionnaires des douanes du port de Gand. Le contrat de location, qui comprend aussi un entrepôt et une aire de circulation, sera conclu pour 9 ans.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>